



RAPPORT DE PRÉSENTATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif dresse le bilan des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité sur un exercice donné.

Le compte administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année, y compris celles qui ont été engagées mais non payées (restes à réaliser) et présente les résultats de l'exécution du budget.

Il permet d'apprécier la réalisation et la gestion effective du budget voté et constitue un arrêté des comptes de l'ordonnateur.

Le compte de gestion quant à lui retrace les comptes tenus par le comptable, et la situation patrimoniale de la collectivité à la clôture de l'exercice.

Pour l'exercice 2020, l'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement permet de dégager un autofinancement qui vient couvrir le besoin de financement.

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire de la COVID-19. Celle-ci a engendré des coûts supplémentaires non prévus au budget 2020 afin de répondre notamment aux protocoles sanitaires mis en place dans les écoles, les cantines, les centres de loisirs... mais aussi l'achat de produits destinés à la protection de la population et les agents.

Ces frais supplémentaires ont été financés par l'annulation des manifestations prévues qui n'ont pu avoir lieu comme par exemple la parade lumineuse, les fêtes de la ville, le corsoet la fermeture des structures dont la commune n'a pas eu à supporter les coûts directs de fonctionnement.

L'exécution financière de l'année 2020 ne reflète pas une année classique tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

A- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - Les dépenses de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ANNÉES	CA 2018	CA 2019	CA 2020
CHAPITRE 011 - Charges à caractère général	4 403 412,41	4 376 579,87	3 697 708,85
CHAPITRE 012 - Dépenses de personnel	10 614 248,00	10 937 499,65	10 983 156,12
CHAPITRE 014 - Atténuation de produits	289 992,00	232 234,00	144 667,00
CHAPITRE 65 - Autres charges de gestion courante	1 507 343,91	1 343 315,69	1 312 912,21
CHAPITRE 66 - Dépenses Financières	264 268,68	155 426,06	139 251,18
CHAPITRE 67 - Dépenses Exceptionnelles	20 110,37	84 362,24	11 728,07
CHAPITRE 68 - Dotations aux Provisions	-	-	-
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	17 099 375,37	17 129 417,51	16 289 423,43
CHAPITRE 042 - Opérations d'ordre entre sections	961 540,93	799 958,93	841 666,34
CHAPITRE 043 - Ordre dans section	-	-	-
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 060 916,30	17 929 376,44	17 131 089,77

➤ Les charges à caractère général (Chapitre 11)

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurance, impôts et taxes,...) ainsi que celles liées à l'activité (prestation de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement et de télécommunications,...).

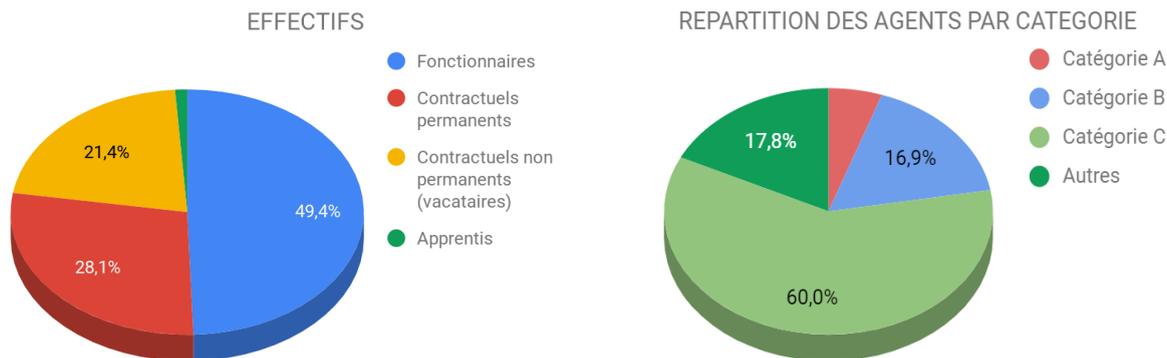
Ce chapitre totalise un montant de dépenses de 3 697 708,85 € et représente 23% des dépenses réelles de fonctionnement.

Au regard du montant inscrit au BP 2020 soit 4 649 174 €, le taux de réalisation est de 79,53 %.

Il constitue le deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement.

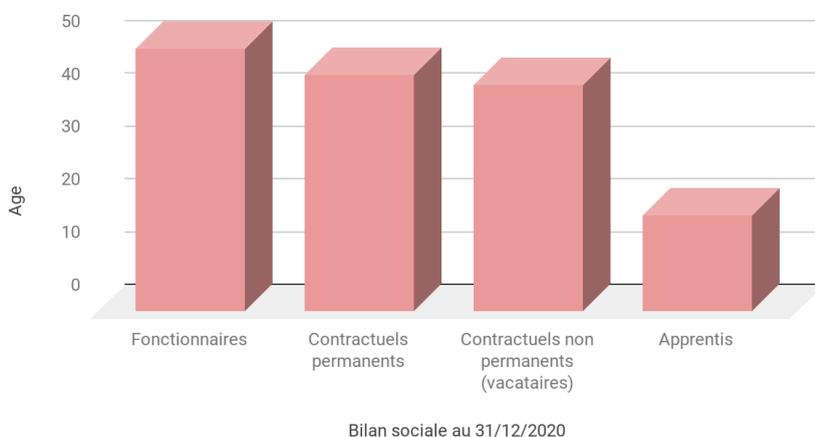
➤ Les dépenses de personnel (Chapitre 12)

La Ville d'Aubergenville compte au 31/12/2020 un effectif de 360 agents dont 178 fonctionnaires, 101 contractuels sur emploi permanent, 77 contractuels sur emploi non permanent et 4 apprentis.



La moyenne d'âge toute catégorie confondue est 45,93 ans.

REPARTITION DES CATEGORIES D'AGENTS PAR AGE MOYEN



Le montant inscrit au BP 2020 étant de 11 244 012 €, le taux de réalisation de ce chapitre est de 97,68 %.

➤ **Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)**

Ces dépenses représentent 8 % des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent notamment les subventions aux associations (423 230 €), la subvention au CCAS (530 000 €) et la subvention au Cinéma Paul Grimault (105 000 €).

Le montant inscrit au BP 2020 étant de 1 515 960 €, le taux de réalisation de ce chapitre est de 86,60 %.

➤ Les charges financières (Chapitre 66)

Les charges financières s'élèvent à 139 251 € et représentent moins d'1% des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles représentent une dépense de 12 € par habitant. La strate de référence au niveau du département est de 15 € par habitant.

2 - Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT ANNÉES	CA 2018	CA 2019	CA 2020
CHAPITRE 013 - Atténuation de charges	92 420,39	139 718,84	243 832,33
CHAPITRE 70 - Produits des services et du domaine	1 235 980,64	1 457 255,06	819 234,75
CHAPITRE 73 - Fiscalité	15 430 671,25	15 724 457,80	15 740 232,90
CHAPITRE 74 - Dotations et participations	2 329 682,09	1 945 007,40	2 216 830,47
CHAPITRE 75 - Autres recettes de gestion	179 447,07	214 935,85	278 033,01
CHAPITRE 76 - Produits Financiers	46 112,88	524 396,73	40 564,08
CHAPITRE 77 - Recettes exceptionnelles	382 622,84	107 010,53	100 462,41
TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	19 696 937,16	20 112 782,21	19 439 189,95
CHAPITRE 042 - Ordre entre sections	-		
CHAPITRE 043 - Ordre dans section	-		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 696 937,16	20 112 782,21	19 439 189,95

➤ Produits des services et du domaine (Chapitre 70)

Ce chapitre regroupe les produits des redevances d'occupation du domaine public (concessions funéraires, droits de permis de stationnement et de location de la voirie ...), des prestations de services destinées à la population (centres de loisirs, Maison de Tous, Capsule, Maison du Voisinage).

Ce chapitre totalise un montant de recettes de 819 235 € soit un recul de - 44 % par rapport à 2019 dû à la crise sanitaire. Ces recettes représentent 4 % en 2020 des recettes réelles de fonctionnement contre 7% en 2019.

➤ Fiscalité (Chapitre 73)

Les recettes de fiscalité représentent le poste principal des recettes réelles de la section de fonctionnement soit 81 %.

Ce chapitre regroupe notamment les recettes des Revenus Locaux (7 956 452 €), des Attributions de Compensation versées par la CU GPS&O (6 476 898 €), du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) (568 842 €).

➤ Dotations et participations (Chapitre 74)

Ce chapitre regroupe les dotations reçues de l'Etat et les participations reçues d'autres organismes, il s'élève à 2 216 830 € et représente 11 %.

Ce chapitre est consacré d'une part aux dotations de l'Etat dont principalement (Dotation forfaitaire, Dotation de solidarité urbaine, Dotation de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle) pour un montant de 1 020 216 €.

Et d'autre part, aux versements d'aide perçus par d'autres organismes tels que la Région, le Département ou la CAF pour un montant de 1 196 614 €.

B- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - Les dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissements réalisées au cours de l'année 2020 s'élèvent à 1,374 M€ et se répartissent de la façon suivante :

- ❑ **Aménagements Urbains Ville : 73 K€**
 - ❑ Voirie : 46 K€
 - ❑ Jardins : 23 K€
 - ❑ Berges de Seine : 4 K€
- ❑ **Travaux / Groupes Scolaires & Ecole Numérique : 346 K€**
 - ❑ Agencement et aménagements : 313 K€
 - ❑ Mobilier : 15 K€
 - ❑ Informatique : 13 K€
 - ❑ Autres divers : 5 K€
- ❑ **Autres Équipements publics : 520 K€**
 - ❑ Agencements et aménagements : 451 K€(dont 93 K€ Gymnase GIOT, 50 K€ Logements, 39 K€ Terrains de Tennis, 33 K€ Maison des Arts, 31 K€ Marché couvert, 29 K€ Centre Technique Municipal, 25K€ Vivier,25 K€ Cantine A Bernard, 21K€ Cinéma, 18 K€ Police Municipale, 14 K€ Maison des Associations, 14 K€ Cimetière, 11K€ Maison du Voisinage, 8K€ Hôtel de ville...)
 - ❑ Réhabilitation Complexe Mimoun : 27 K€
 - ❑ AD'AP : 20 K€
 - ❑ Édifice Ste Thérèse : 19 K€
 - ❑ Extension Groupe Scolaire Reine Astrid : 3 K€
- ❑ **Equipement des services : 435 K€**

- ❑ Véhicules, matériel et outillage technique : 169 K€ (dont 28 K€ tractopelle, 25 K€ véhicule police municipale, 21 K€ matériels d'entretien des espaces verts, 18 K€ réfection de camion benne, 16K€ Tatamis dans les gymnases,)
- ❑ Matériel de bureau et informatique :123 K€
- ❑ Mobilier : 98 K€ (dont 68 K€ réaménagement de la bibliothèque, 15K€ chaise de bureau, 8K€ bureau Maison des Arts et Maison du Voisinage....)
- ❑ Divers : 45 K€ (dont 10 K€ caméras mobiles, gilets par balles, équipements de véhicule de police, 7K€ spots salle d'expo, armoire réfrigérée pour la Maison de Voisinage, 6 K€ batteries et électrodes pour défibrillateurs, 22 K€ vélos, tricycle, patinettes, réfrigérateurs, instruments de musique, transat, cozy, chaise haute....)

2 - Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement perçues au cours de l'année 2020 sont :

- ❑ **Subventions d'investissement : 77 K€** Conseil Départemental programme triennal de voirie 2012-2014 et programme d'enfouissement des réseaux
- ❑ **Dotations, Fonds divers et Réserves : 1,638 M€**
 - ❑ Excédents de fonctionnement capitalisés : 1 310 K€
 - ❑ FCTVA : 326 K€
 - ❑ Dépôts et cautionnements reçus : 2 K€
- ❑ **Dotations aux amortissements : 842 K€**

C - L'ÉPARGNE

NIVEAU D'ÉPARGNE (AUTOFINANCEMENT)	CA 2018	CA 2019	CA 2020	ÉVOLUTION N-1
ÉPARGNE DE GESTION	2 861 830,47	3 138 790,76	3 289 017,70	5%
TAUX D'ÉPARGNE DE GESTION	14,5%	15,6%	16,9%	8%
ÉPARGNE BRUTE	2 597 561,79	2 983 364,70	3 149 766,52	6%
TAUX D'ÉPARGNE BRUTE	13,2%	14,8%	16,2%	9%
ÉPARGNE NETTE	1 401 256,10	1 797 050,16	1 906 766,52	6%
TAUX D'ÉPARGNE NETTE	7,1%	8,9%	9,8%	10%

➤ **Epargne de gestion**

Elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement (hors charges d'intérêts).

➤ **Epargne brute**

Elle reprend l'épargne de gestion à laquelle on ôte les charges d'intérêts.

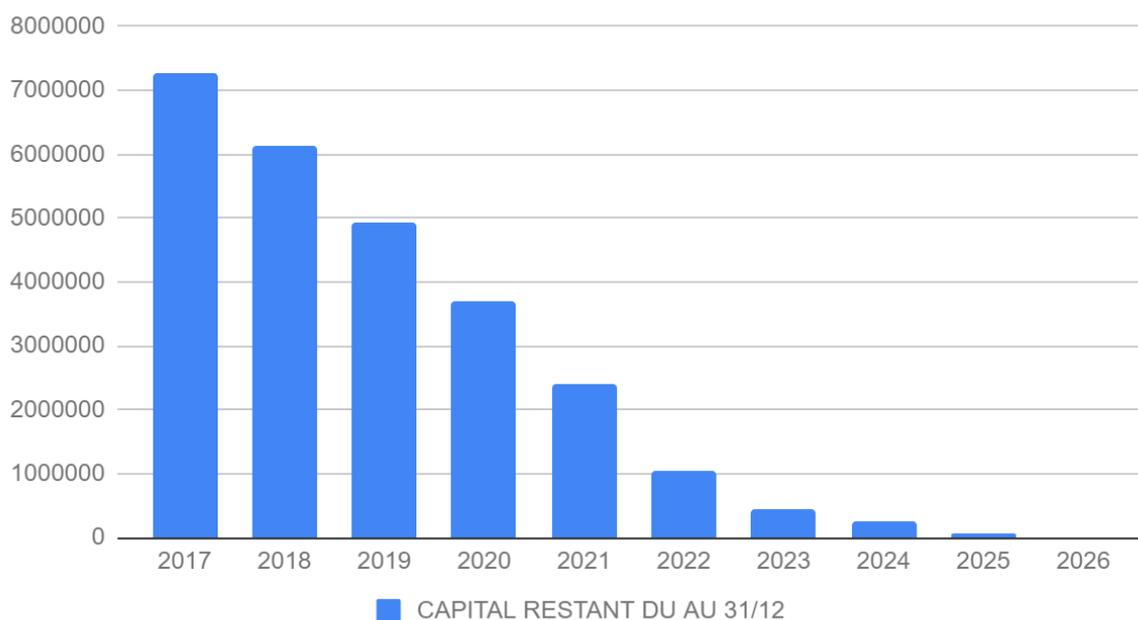
➤ **Epargne nette**

Elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de la dette.

Il faut noter que le taux d'épargne brute est de 16,2 %. Il est admis qu'un ratio compris entre 8% et 15% est satisfaisant.

D- L'ENDETTEMENT

EXTINCTION DE LA DETTE



La ville a procédé en 2016 à la sécurisation de ses deux emprunts structurés.

Depuis 2016, l'encours de dette de la ville est désormais totalement sécurisé : l'ensemble de notre encours est à taux fixe.

L'intégralité de l'encours de dette est à taux fixe et se classe en "1A" dans le tableau de la charte Gissler. Le taux moyen de notre dette est d'environ 3,5%.

L'encours de dette au 31/12/20 (budget principal) s'élève à 3,6 M€ soit 315 € par habitant. La moyenne de notre strate s'élève à 850 € par habitant.

La capacité de désendettement représente le nombre d'années que la ville mettrait pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant tout son autofinancement (épargne brute).

La capacité de désendettement au 31/12/20 d'Aubergenville s'établit à 1,2 an. Les experts en finances locales considèrent généralement que le seuil critique se situe à 11-12 ans. Passé ce seuil, les difficultés pour une commune de rembourser sa dette se profilent en général pour les années futures. Le seuil de vigilance s'établit à 10 ans.

CAPACITE DE DESENETTEMENT au 31/12/20 = 1,2 AN

E- LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

1 - Constatation du résultat

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice 2020	2 557 637,74 €	19 439 189,95 €	21 996 827,69 €
Dépenses de l'exercice 2020	2 891 799,39 €	17 131 089,77 €	20 022 889,16 €
Résultat de l'exercice 2020	-334 161,65 €	2 308 100,18 €	1 973 938,53 €
Résultat antérieur reporté	-102 485,21 €	7 233 745,45 €	7 131 260,24 €
Résultat de clôture	-436 646,86 €	9 541 845,63 €	9 105 198,77 €

2 - Affectation du résultat

Section d'Investissement	
RESULTAT DE CLOTURE	
(compte 001 en dépense)	-436 646,86 €
Restes à réaliser en recettes	92 500,00 €
Restes à réaliser en dépenses	-1 226 527,95 €
SOLDE DES RESTES À RÉALISER	-1 134 027,95 €
BESOIN DE FINANCEMENT	-1 570 674,81 €

Section de Fonctionnement	
RÉSULTAT DE CLÔTURE	9 541 845,63 €
AFFECTATION EN RÉSERVES	-1 570 674,81 €
<i>(couverture du besoin de financement)</i>	
<i>(compte 1068 en recette d'inv.)</i>	
REPORT À NOUVEAU	7 971 170,82 €
<i>(compte 002 en recette)</i>	

Budget Annexe Cinéma Paul Grimault

La compétence Cinéma Paul Grimault est devenue une compétence communale depuis le 1er janvier 2018. Ce budget est donc géré en budget annexe de la celui de la ville d'Aubergenville. Il est précisé que celui-ci est géré en HT.

A- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - Les dépenses de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ANNÉES	CA 2018	CA 2019	CA 2020
CHAPITRE 011 - Charges à caractère général	64 102,67	65 805,56	39 293,03
CHAPITRE 012 - Dépenses de personnel	73 514,73	119 131,92	111 671,99
CHAPITRE 65 - Autres charges de gestion courante	-	0,39	1,60
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	137 617,40	184 937,87	150 966,62
CHAPITRE 042 - Opérations d'ordre entre sections		802,00	545,00
CHAPITRE 043 - Ordre dans section	-	-	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	137 617,40	185 739,87	151 511,62

- ❖ Charges à caractère général : 39 K€
- ❖ Location des films 22K€
- ❖ Droits SACEM et CNC (Centre National du Cinéma) : 4 K€
- ❖ Promotion des films (dépliants, affiches ...) et transport des films : 4K€
- ❖ Achat marchandises, fournitures administratives et diverses, maintenance, frais bancaires ... : 8 K€

- ❖ Dépenses de personnel : 111 K€

2 - Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT ANNÉES	CA 2018	CA 2019	CA 2020
CHAPITRE 70 - Produits des services et du domaine	84 444,06	74 583,66	42 646,64
CHAPITRE 74 - Dotations et participations	150 000,00	120 084,06	110 109,44
CHAPITRE 75 - Autres recettes de gestion	-	2,85	0,71
CHAPITRE 77 - Produits exceptionnels	-	2 686,70	-
TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	234 444,06	197 357,27	152 756,79
CHAPITRE 042 - Ordre entre sections	-	-	
CHAPITRE 043 - Ordre dans section	-	-	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	234 444,06	197 357,27	152 756,79

- ❖ **Produit des services et du domaine : 42 646,64 €**
- ❖ Billetterie : 40 673,91 €
- ❖ Confiserie : 1 972,73 €

- ❖ **Dotations et participation : 110 109,44 €**
- ❖ Subvention versée par la ville : 105 000 €
- ❖ Subvention Région IDF : 5 000 €
- ❖ Fédération Nationale du Cinéma : 109,44 €

B - LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

1 - Constatation du résultat

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice 2020	5 885,03 €	152 756,79 €	158 641,82 €
Dépenses de l'exercice 2020	3 441,60 €	151 511,62 €	154 953,22 €
<i>Résultat de l'exercice 2020</i>	<i>2 443,43 €</i>	<i>1 245,17 €</i>	<i>3 688,60 €</i>
Résultat antérieur reporté	-4 702,63 €	98 002,03 €	93 299,40 €
Résultat de clôture	-2 259,20 €	99 247,20 €	96 988,00 €

2 - Affectation du résultat

Section d'Investissement	
RESULTAT DE CLOTURE	
(compte 001 en dépense)	-2 259,20 €
Restes à réaliser en recettes	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses	-637,40 €
SOLDE DES RESTES À RÉALISER	-637,40 €
BESOIN DE FINANCEMENT	-2 896,60 €

Section de Fonctionnement	
RÉSULTAT DE CLÔTURE	99 247,20 €
AFFECTATION EN RÉSERVES	-2 896,60 €
<i>(couverture du besoin de financement)</i>	
<i>(compte 1068 en recette d'inv.)</i>	
REPORT À NOUVEAU	96 350,60 €
<i>(compte 002 en recette)</i>	